

RESPONSABLE DES RISQUES TECHNOLOGIQUES



Le Risk manager est responsable sécurité, ingénieur en gestion du risque industriel, expert en risques technologiques. Il se charge d'identifier, analyser et quantifier les risques que peut générer l'activité de l'entreprise et les industries très polluantes.

A chaque étape, il essaie de prévoir quel type d'incident peut survenir. Cela peut aussi concerner les risques liés à l'environnement mais également les accidents du travail. Il observe dans les moindres détails le procédé industriel et propose une politique de prévention (plan d'intervention d'urgence...) et de financement des risques et sinistres éventuels (assurances).

Activités visées :

L'Expert en gestion globale des risques technologiques et environnementaux (GRITE) a pour vocation la prévention et la réduction des risques menaçant ou générés par l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce. Cette mission l'amène à identifier, évaluer et cartographier les risques susceptibles d'affecter le fonctionnement de son organisation, les équipements ou procédés utilisés et de nuire aux personnes, à l'environnement ou aux biens.

Il veille ainsi à la sécurité et au bien-être des salariés (prévention des maladies professionnelles, accidents du travail et risques psychosociaux), s'assure de la conformité et de l'intégrité des équipements et contribue à minimiser l'impact environnemental induit par l'activité de l'entreprise. De ce fait, il participe pleinement à la définition de la politique QHSE (Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement) de son entreprise, en concertation avec sa direction, et élabore un système de management du risque, dont il pilote, supervise et coordonne la mise en œuvre.

S'il peut intervenir dans tous les secteurs, sa contribution est indispensable dans les entreprises dont l'activité est sensible ou présente des risques caractérisés : établissements recevant du public (ERP), hôpitaux, sites industriels...

Membre de l'encadrement, son exercice peut prendre différentes formes : conseil auprès de la direction, appui auprès des services opérationnels, manager d'un département coordonnant la sécurité d'un ou plusieurs sites. Il met en place les dispositifs, procédures et actions de prévention, optimisant la protection de son organisation et minorant les effets d'événements redoutés.

Liste des activités visées par le titre :

- Organisation et management de la gestion des risques
- Communication, formation
- Organisation du traitement opérationnel des risques
- Plan de gestion des situations d'urgence
- Gestion des relations externes avec les pouvoirs publics, les riverains, les médias

Compétences attestées :

L'Expert en gestion globale des risques technologiques et environnementaux (GRITE) est capable d'élaborer la stratégie et de mettre en œuvre la politique de gestion des risques au sein de son entité, en s'appuyant sur la prise en compte des évolutions des contraintes réglementaires, de la politique générale de l'entreprise et du diagnostic global des risques liés à son activité.

Secteurs d'activités :

L'Expert en gestion globale des risques technologiques et environnementaux peut exercer dans tous les types d'entreprises privées – de la TPE au grand groupe international – quel que soit le secteur d'activité concerné, ainsi qu'au sein d'organisations publiques (collectivités territoriales, administrations).